

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 23/05/2024

Reçu en préfecture le 23/05/2024

Publié le

ID : 042-214201865-20240522-DEL_2024_044-DE



La date de publication est la date de réception par la préfecture

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 26
Votants : 0

Séance du 22 mai 2024 à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de Rive-de-Gier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent BONY, Maire.

Délibération :
N° DEL_2024_044

Date de convocation : 15 mai 2024

OBJET :
PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL
DU DELEGATAIRE -
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
GESTION DE L'EQUIPEMENT
"L'IMPRIMERIE"

Étaient présents

M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Céline CLAUDE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, Mme Katy BORREGO, M. Damien LEFORT, M. Frédéric MARINELLI, Mme Fanny LASSABLIERE

Étaient absents

M. Jean-Louis VALENTE, Mme Nadia MEBARKI

Ont donné pouvoir

Isabelle CHAUVE (pouvoir à Caroline BENOUMELAZ)
Thierry ALVAREZ (pouvoir à Jean POINT)
Alexandre PETIAUX (pouvoir à François TAMBUZZO)
Jean-Pierre GRANATA (pouvoir à Jean-Louis FONTBONNE)
Cendrine BARLET (pouvoir à Séverine REYNAUD)

Secrétaire de séance : M. Julien CHANELIERE

Rappel et référence(s) :

Vu l'article L.1121-1 du Code de la Commande Publique définissant les délégations de services publics ;

Vu les articles L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et L3131-5 du Code de la Commande Publique concernant la production d'un rapport d'activité et financier de la part de l'attributaire d'une délégation de service public ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°DEL_2021_062 du 21 juillet 2021 relative à l'attribution de la délégation de service public de gestion de l'équipement « L'imprimerie théâtre » ;

Vu la présentation du rapport d'activité à la commission consultative des services publics locaux lors de sa séance du 03 mai 2024 ;

Contenu :

Une délégation de service public a été attribuée à la société AOD Production pour une période allant du 1^{er} septembre 2021 au 31 Août 2027.

L'objet de la délégation est l'exploitation de l'équipement « L'imprimerie théâtre ».

En 2023, l'Imprimerie a proposé une programmation variée de 59 spectacles avec 111 séances : comédie, one man/woman show, concert, scène ouverte, spectacles jeunes publics.

Hors spectacles, il a été proposé des plages horaires hebdomadaires les lundis, mercredis et jeudis afin d'accueillir des ateliers de chant et d'écriture, des cours de théâtre, des répétitions de troupe.

Au titre de l'année 2023, période du 1^{er} Janvier au 31 décembre, il résulte que le délégataire a perçu une subvention de la ville de 83 626 €.

Le rapport annuel du délégataire pour l'année 2023 est annexé à la présente délibération.

Proposition :

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte du rapport annuel 2023 d'exécution de la délégation de service public de gestion de l'équipement « L'imprimerie théâtre ».

Le Conseil municipal prend acte de la présentation du présent rapport

Le Maire,
Vice-Président de Saint-Etienne Métropole,
Vincent BONY

Le secrétaire de séance,
Julien CHANELIERE